

Les subsides

M. Taylor (Bow River): Je vous remercie, monsieur le Président. Je n'ai pas l'intention de parler longtemps, mais je tiens à ajouter une ou deux choses à ce que j'ai dit hier soir au sujet du programme du MEER.

Je suis d'accord sur ce que le ministre a dit, notamment que le programme doit demeurer un programme régional. Je ne tiens pas à contester cela puisqu'il s'agit, après tout, d'un programme d'expansion économique régionale. Mais j'aimerais que le programme devienne plus souple et que les régions auxquelles il s'adresse soient moins vastes.

A mon avis, il n'est pas juste pour les gens de l'Alberta de désigner un tiers de la superficie de la province, soit 250,000 milles carrés, comme une seule région et d'appliquer le programme du MEER à cette seule région. En fait, les hauts fonctionnaires du ministère avec lesquels je me suis entretenu lorsque l'ancien gouvernement était au pouvoir regrettaient sincèrement de ne pouvoir étudier la possibilité de mettre en œuvre un programme utile en d'autres endroits de la province où des hommes et des femmes avaient besoin d'un emploi, où on aurait pu implanter des industries avec de grandes chances de succès. Tout ce que je demande au ministre, c'est d'étudier la possibilité—ce qu'il s'est engagé à faire, si je ne m'abuse—de rendre le programme un peu plus flexible, de faire preuve d'esprit d'innovation et d'un peu plus d'ingéniosité en choisissant des régions riches en matières premières et en possibilités d'emploi où de nouvelles industries auraient de bonnes chances de demeurer rentables pendant des années. L'objectif, fort louable, est d'implanter des industries et, éventuellement, de faire de la recherche.

Je ne suis pas surpris d'entendre dire que Montréal, avec son énorme population, a des secteurs défavorisés qui ont besoin des secours du MEER, parce qu'il est bien évident que tous les Montréalais ne profitent pas du boom des affaires. Beaucoup connaissent les affres de la faim et se sentent rejetés parce qu'ils ne trouvent pas de travail et il est donc normal qu'ils soient secourus par un programme du type de ceux du MEER. Par exemple, une petite ville comme Drumheller qui ne compte que 7,000 habitants et 7,000 balieusards dans la vallée voisine a aussi des îlots de sous-développement et il est donc tout à fait logique à mon avis que le MEER intervienne et qu'il crée des emplois en y développant l'importance industrielle. Je tiens à souligner que créer des d'emplois dans ces régions c'est créer des emplois dans tout le Canada.

Je sens tout de suite un lien avec ceux qui parlent des mines du Cap-Breton parce que je connais assez bien beaucoup de gens dans la vallée de Drumheller et à Grand Cache venus de Cap-Breton s'embaucher comme mineur de fond dans les houillères de la région. Je connais cette vie-là, car je suis issu moi aussi d'une famille qui a toujours travaillé dans les mines de charbon.

Ce qui m'amène à aborder mon deuxième point. Je reprends courage lorsque j'entends un grand nombre de députés insister sur la nécessité d'exploiter nos gisements de charbon. Nous possédons de vastes dépôts au Cap-Breton et en Alberta. Nous en avons également en Saskatchewan, en Colombie-Britannique et peut-être aussi dans d'autres provinces. Il fut un temps où la vallée de Drumheller, parfois désignée sous le nom de vallée du canon de la rivière Red Deer, comptait 23 mines de charbon qui payaient pour un million de dollars de salaires. Mais le charbon ne pouvait pas soutenir la concurrence du gaz

et du pétrole. Aujourd'hui, par contre, avec la hausse du prix du gaz et du pétrole, voici que le charbon peut de nouveau soutenir cette concurrence, et je voudrais qu'on insiste beaucoup sur la nécessité de recommencer à exploiter nos mines de charbon, car en plus de créer des emplois pour la population, celles-ci fourniraient une source complémentaire d'énergie.

Jusqu'à ce que j'atteigne mes 17 ans, je n'ai jamais vu personne utiliser autre chose que le charbon pour chauffer la maison et préparer la nourriture. Maintenant, nous devrions tenir le charbon pour un combustible nécessaire et susceptible de figurer dans le programme énergétique de notre pays. Lorsque nous songeons à toutes les utilisations possible du charbon en tant que combustible solide, liquide ou gazeux, nous nous rendons compte du rôle qu'il pourrait jouer dans la conquête de notre autarcie énergétique.

Ceux qui s'opposent à l'extraction du charbon le font surtout parce que, disent-ils, elle pollue l'environnement. Monsieur le président, il y a moyen d'extraire le charbon sans détruire le milieu. Cela peut se faire. J'ai été enchanté d'entendre le premier ministre nous dire l'autre jour que le charbon jouera un rôle important dans la politique énergétique du gouvernement. Un inspecteur minier qui, soit dit en passant, vient de la Nouvelle-Écosse, affirme que, d'après ses expériences, le seul gisement d'East Coulee, un petit coin du canon de la Red Deer, contient plus d'un million de tonnes de charbon facile d'accès, et qui pourra jouer un rôle de premier plan dans la poussée vers l'autarcie énergétique.

● (2120)

J'ai été heureux d'entendre le ministre dire qu'il était disposé à envisager dans le programme du MEER, un mode plus souple de sélection des régions et que le charbon allait être un élément plus important du programme et des sources d'énergie pour le Canada.

[Français]

M. Bujold: Monsieur le président, je veux, ce soir, prendre les quelques minutes mises à ma disposition pour interroger le ministre de l'Expansion économique régionale (M. MacKay). Je voudrais, tout d'abord, le remercier d'avoir pris quelques minutes pour que l'on puisse lui poser des questions et lui signaler d'importants domaines qui touchent ma circonscription en particulier, la Gaspésie et la province de Québec, et lui dire également que le très honorable premier ministre (M. Clark) a eu la main heureuse en nommant le député de Central Nova à la tête du ministère de l'Expansion économique régionale, un député qui peut comprendre les problèmes des inégalités régionales et de l'éloignement des circonscriptions périphériques des grands centres.

Mais si le très honorable premier ministre a eu la main heureuse en nommant ce député à la tête de ce ministère, je crois qu'il n'a peut-être pas fait aussi bien dans d'autres ministères. Par contre, je voudrais pendant les quelques instants qui vont suivre tenter d'expliquer au ministre un problème particulier et très important de la circonscription Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, je veux parler de la mine de sel. J'ai déjà eu l'occasion, d'ailleurs, à quelques reprises à la Chambre, ou dans des conversations privées avec le ministre, de lui souligner l'importance de ce dossier. Mais je crois que pour que le ministre puisse prendre une décision réfléchie avec toutes les pièces du dossier en main, il y a lieu de signaler d'une façon particulière des problèmes qui peut-être échappent